

**Septembre 2012**

**N° 216**

**Sommaire :**

Page 1 : Édito

Pages 2 et 7 : Éducation

Pages 3 et 4 : bulletin de syndicalisation

Page 5 : pourquoi se syndiquer?

Page 6 : vie de la section

Page 8 : les rendez-vous de septembre

Encart : consignes de rentrée

## Édito

Oui, C'est la rentrée.

Oui, il y a du changement.

Quelques mieux sur le plan social, quelques retours sur les mesures politiques prises sous le règne Sarkozy : hausse de l'allocation de rentrée, fin de la défiscalisation des heures supplémentaires par exemple.

Pour autant nous devons avoir une vision globale : 3 millions de chômeurs, la crise économique, partout des politiques d'austérité mises en œuvre sans complexe avec en France, par exemple, le projet de réduction des dépenses publiques de 50 milliards d'euros sur le quinquennat.

Les tensions entre les attentes et les propositions vont évidemment s'exacerber et le traité européen vilipendé par Hollande il y a quelques mois et proposé finale-

ment à la ratification plombera toute velléité de développement des services publics, de protection et de transformation sociale.

La ratification de celui-ci, outre qu'elle dessaisit l'assemblée natio-

nale de toute autonomie, obligera la France à un équilibre budgétaire perpétuel, prolongera la RGPP dans les services publics, pèsera sur le pouvoir d'achat, poursuivra le gel du point d'indice pour la troisième année consécutive, procédera à des coupes sombres dans les budgets de la santé, de la culture, de la protection sociale.

Quelle sera alors la part budgétaire allouée à la refonte de l'école ?

Pour les rythmes comme pour le reste nous avons ensemble à interroger nos conditions de travail, traiter la réforme dans sa globalité et voir ce qui changera pour nous tous.

Évidemment nous devons prendre en compte tous les paramètres :

les élèves bien sûr mais aussi les parents, les collectivités locales...

Nos revendications sont justes : augmentation des salaires, + de maîtres que de classes, déconnexion du temps enseignant du temps élèves, retour des rased, formation, recrutement, effectifs... pour de meilleures conditions de travail et une scolarisation qui permette à tous les élèves de construire leurs apprentissages dans de bonnes conditions.



Parce que le SNUipp a toujours construit ses mandats avec les collègues, nous organisons partout des réunions de secteur pour que la profession se saisisse des débats.

Pour que le changement se fasse maintenant, construisons ensemble le rapport de force :

**Participez nombreux aux réunions de secteurs dans tout le département et ensemble refusons une fois pour toute l'aide personnalisée, base élèves et le LPC dès la rentrée.**



*Le conseil syndical du snu du Jura vous souhaite à tous une belle rentrée revendicative !*

## Éducation

Voilà donc une nouvelle rentrée qui s'annonce. Une rentrée préparée par Luc Chatel et qui se déroule sous Vincent Peillon. Une rentrée avec d'un côté des discours se voulant rassurants, encourageants, un débat autour de la refondation de l'école, une volonté affichée de faire de l'école élémentaire la priorité et de l'autre la réalité crue, concrète, des conditions de rentrée.

Ce ne sont pas les 1000 postes accordés par le nouveau ministre qui vont radicalement changer la donne et à cet égard il nous faudra attendre le budget 2013 pour juger des moyens accordés.

Concrètement cette rentrée se déroulera dans des conditions plus difficiles que la précédente avec 4 700 postes en moins (14 228 postes ont disparu depuis 2009 pour 37 600 élèves supplémentaires malgré la disparition de 147 000 élèves de 2 ans.)

Dans le Jura nous avons perdu 125 postes en 3 ans.

Si on ne peut que se féliciter du changement de ton et de la tenue de concertations, les différentes enquêtes sur le « moral » des enseignants montrent une profession sinistrée : densification des journées, stress, tension, manque de reconnaissance...

Au delà des discours, il y a urgence à faire baisser cette pression quotidienne.

### Abandon du LPC

Nous avons maintes fois dénoncé l'usine à cases, le non sens pédagogique qu'il y avait à remplir cet outil, nous n'y reviendrons pas. Le ministre Peillon, lui même, dans sa lettre aux enseignants déclarait « Le livret personnel de compétences actuel est inutilement complexe », et « la conception et les composantes du socle commun seront repensées ». A quoi bon donc maintenir un outil qui va disparaître ? Le SNUipp a écrit au ministre pour lui demander, en toute cohérence avec ce qu'il déclare, d'abandonner le LPC et de libérer les enseignants de cette charge de travail fastidieuse et inutile. Nous n'avons pas de réponse pour l'instant.



### L'aide personnalisée

Là encore depuis sa mise en œuvre le SNUipp n'a eu de cesse de dénoncer ce dispositif. Les différents rapports dissimulés par Chatel et publiés depuis par Peillon rejoignent les critiques que nous avons pu faire depuis 2007. Une consultation organisée par le SNUipp et qui a recueilli plus de 10 000 réponses montrent que plus de 80 % des enseignants qui ont répondu jugent le dispositif peu ou pas efficace.

# En 2012-2013, syndiquez-vous, resyndiquez-vous !



## Je me syndique au SNUipp afin de contribuer :

- à la défense des intérêts matériels et moraux, des personnels actifs et retraités,
- au développement du Service Public Laïque d'Éducation,
- au maintien de l'unité de la profession dans un SNUipp indépendant, pluraliste et démocratique.

Je demande au SNUipp de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des Commissions Paritaires, et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 06.01.78. Cette autorisation est révocable, par moi-même, dans les mêmes conditions que le droit d'accès, en m'adressant au SNUipp.

À ....., le .....

Signature :

Nom : .....	Instituteur	<input type="checkbox"/>	Mi-temps	<input type="checkbox"/>
Prénom : .....	P.	<input type="checkbox"/>	Temps partiel	<input type="checkbox"/>
Adresse : .....	P. hors classe	<input type="checkbox"/>	Congé parental	<input type="checkbox"/>
.....	Pegc	<input type="checkbox"/>	Disponibilité	<input type="checkbox"/>
Téléphone : .....	AVS/VS	<input type="checkbox"/>	Adjoint	<input type="checkbox"/>
mail : .....	Retraité(e)	<input type="checkbox"/>	Directeur	<input type="checkbox"/>
École ou établissement d'exercice :			Chargé d'école	<input type="checkbox"/>
.....			P/MF/CPAI/N	<input type="checkbox"/>
.....			ASH	<input type="checkbox"/>

Montant de la cotisation : ..... €

La cotisation est calculée en fonction de l'indice de traitement.

Échelon	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Instit. adjoint						110 €	113 €	119 €	124 €	131 €	145 €
P. adjoint			111 €	117 €	123 €	131 €	139 €	151 €	161 €	174 €	186 €
P. hors classe	138 €	157 €	170 €	181 €	196 €	209 €	221 €				
P.G.C.				105 €	110 €	116 €	122 €	128 €	135 €	142 €	153 €
P.G.C. hors cl.	127 €	134 €	143 €	154 €	173 €	186 €					
P.G.C.cl. exc.	171 €	186 €	196 €	209 €	221 €						

MAJORATION	
ASH	7 €
CPAI/N	11 €
P/MF	7 €
Dir 2 à 4 cl	4 €
Dir 5 à 9 cl	8 €
Dir 10 cl et +	11 €
Dir S/GPA	14 €
Dir R/A	33 €

Retraité(e) : Instit : 95€ P. : 104€ P.G.C. : 99€

étudiant 25 € Stagiaires : 75 € AVS / VS : 25€ mi-temps : 75€ disponibilité, congé parental : 51€

## Règlement de la cotisation :

- par prélèvement bancaire (de 1 à 9)  
 nombre de prélèvements : .....  
 (voir au dos)

Le montant de la déduction fiscale est porté à 66 % des sommes versées. La cotisation de cette année scolaire sera prise en compte pour l'année fiscale 2013 (déclaration des revenus faite en 2014).

Retournez la feuille entière et complétée à :

SNUipp – BP 832 39008 Lons le Saunier cedex

# Prélèvement automatique année 2012-2013

1 - Remplir le bulletin d'adhésion au dos en précisant le nombre de prélèvements (de 1 à 9) \*

2 - Remplir l'autorisation de prélèvement et **nous la retourner avant le 20 du mois**

**Les prélèvements commenceront au début du mois suivant l'envoi de votre bulletin.**

exemple : J'ai opté pour 5 prélèvements. J'ai envoyé mon bulletin avant le 20 février. Mes prélèvements auront lieu au début des mois de mars, avril, mai, juin, juillet.

Nb de prélèvements	Date limite d'envoi du bul-
9	20 septembre 2012
8	20 octobre 2012
7	20 novembre 2012
6	20 décembre 2012
5	20 janvier 2013
4	20 février 2013
3	20 mars 2013
2	20 avril 2013
1	20 mai 2013

RIB ou RIP

## AUTORISATION D'PRÉLÈVEMENT DE LA COTISATION SYNDICAL SNUipp

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre

N° NATIONAL D'EMETTEUR

440076

nom, prénom et adresse

Nom et adresse du créancier

**SNUipp**

**76 rue St Désiré**

Nom et adresse de votre banque ou de votre centre CCP

Organisme créancier

**Banque Populaire Bourgogne Franche Comté**

**38 rue du commerce**

Compte à débiter

code

guichet

code

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier à l'adresse ci-dessus dans les conditions prévues par la délibération n° 80 du 1-4-1980 de la commission

Date et signature du titulaire du compte

## Pourquoi se syndiquer au SNUipp du Jura?

Depuis 20 ans maintenant, le SNUipp vous informe et vous conseille par la presse départementale, nationale et fédérale, par téléphone, sur son site Internet mais surtout par son réseau de militants.

Le SNUipp vous écoute et vous réunit pour réfléchir, débattre, proposer, agir... dans les réunions d'information syndicale (RIS), lors des Assemblées Générales (AG) mais aussi dans les réunions de secteur tenues dans tout le département.

Le SNUipp prend toute sa place dans les mobilisations concernant nos conditions de travail et la défense d'une école publique laïque de qualité. D'ailleurs ces 5 dernières années, les luttes ont été nombreuses : Éducation, salaires, retraites, Évaluations nationales, LPC, Aide Personnalisée, Base Élève, RASÉD, ÉVS, carte scolaire, direction d'école, protection sociale, précarité...

Actifs et retraités, le SNUipp vous représente et vous défend : vos élus du SNUipp siègent dans les instances paritaires du département pour les promotions, les mutations, la carte scolaire... afin de garantir l'équité et la transparence entre tous les personnels.

En cas de difficultés ou dans vos différentes démarches, des représentants du SNUipp peuvent vous accompagner et vous défendre face à l'administration.

### Adhérer : un acte utile, nécessaire et militant

Sans aucun doute... car si le SNUipp, grâce au vote de la profession, est le premier syndicat dans les écoles du Jura et de France, c'est le nombre de ses adhérents qui fait sa force face à l'administration et au gouvernement.

**Se syndiquer, c'est peser sur tous les choix plutôt que les subir !**



**Nous vous rappelons que se syndiquer au SNUipp :**

- C'est affirmer votre volonté d'appartenir à un collectif, refuser le repli sur soi et la solitude professionnelle en travaillant à la solidarité entre tous les collègues. Ce n'est pas forcément militer, pas forcément suivre tous les mots d'ordre, toutes les grèves.
- C'est avoir un espace pour s'exprimer librement, construire ensemble une réflexion et des propositions alternatives aux réformes imposées.
- C'est permettre que chaque jour de la semaine, des militants soient déchargés pour pouvoir répondre à vos appels, vos mails, vos courriers mais aussi se déplacer dans vos écoles, vos réunions...
- C'est permettre à votre syndicat majoritaire de le rester pour qu'il continue à porter la réussite de tous comme projet pour l'école, à défendre nos droits, la reconnaissance et le respect des personnels et de leur statut, quel que soit le gouvernement.

**Les cotisations de ses adhérents sont le seul moyen de financement des actions et des publications du SNUipp 39 et, par là même, constituent la garantie de son indépendance. Nous avons conscience que la charge financière de l'adhésion représente pour certains un obstacle majeur. Nous vous rappelons que la part départementale des cotisations n'a pas augmenté depuis plusieurs années, ce qui rend l'adhésion au SNUipp la moins élevée de notre secteur. Nous rappelons la possibilité de mensualiser les prélèvements et la déduction de 66% de la cotisation des impôts. En tout état de cause, le SNUipp39 a toujours étudié les situations personnelles afin que l'aspect financier ne constitue en aucun cas un obstacle à la syndicalisation. Contactez-nous.**

**Nous comptons sur vous comme vous pouvez compter sur le SNUipp.**

# Les délégués du personnel et les jours de permanence des collègues déchargés

Faites parvenir le double de vos démarches administratives.

Sabrina Moussu  
Grozon

Marielle Commy  
Dole  
Lundi

Nathalie Pszola  
Lons le Saunier  
Mardi-Jeudi-vendredi

Fabrice Billod Morel  
Dole  
jeudi

Christine Perbet  
Lons le Saunier  
Lundi-mardi

N'hésitez pas à les contacter pour solliciter leur intervention, leurs conseils.

Géraldine Revy  
Lons le Saunier  
Jeudi-vendredi

Lionel Méteau  
Saint Claude

Rencontrez-les lors des demi-journées d'information syndicale, des réunions de secteurs, des stages syndicaux...

Erwan Vie  
Lons le Saunier  
jeudi

Séverine Rivier  
Beaufort

Prenez rendez-vous pour une réunion dans votre école.

Tous les militants et délégués du SNUipp exercent toujours sur le terrain (adjoints, directeurs, enseignants spécialisés, TR...)

**Aucun ne bénéficie d'une décharge complète.**

Vous pouvez les joindre directement au **03 84 47 12 64** ou par mail **snu39@snuipp.fr**

Comité Technique Spécial Départemental

Fabrice Billod Morel  
Thierry Gaffiot  
Sabrina Moussu  
Nathalie Pszola  
Géraldine Revy  
Erwan Vie

Conseil Départemental de l'Éducation Nationale

Fabrice Billod Morel  
Thierry Gaffiot  
Nathalie Pszola

Commission de réforme

Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail

Fabrice Billod Morel  
Géraldine Revy

Commission Postes adaptés

Conseil De Formation

Fabrice Billod Morel  
Thierry Gaffiot  
Claude Gautheron  
Christine Perbet  
Nathalie Pszola

Au delà de la question de son efficacité en allongeant les journées de travail ce dispositif à largement contribué à dégrader les conditions de travail. Tout concourt donc à stopper définitivement ce dispositif. Là encore il n'en est rien.

Le SNUipp-FSU du Jura non seulement maintient sa consigne mais appelle les enseignants à donner le coup de grâce à ce dispositif. La lutte contre la difficulté scolaire mérite mieux : formation, temps de concertation, d'échanges, enseignants spécialisés en nombre suffisant, réduction des effectifs...

Voilà donc deux exemples concrets au coût nul qui auraient pu contribuer à améliorer sensiblement les con-

Puisque on est jamais mieux servi que par soi même et que le ministre ne le fait pas, alors faisons le.

**Le SNUipp du Jura invite les enseignants à contribuer eux mêmes à l'amélioration de leurs conditions de travail en ne renseignant plus le LPC et en disposant librement des heures d'aide personnalisée pour se concerter, rencontrer les parents, se former, réfléchir à l'organisation de l'école...**

Vous trouverez sur le site du snu 39 un courrier aux parents et une motion de conseil des maîtres.

## Concertation autour de la refondation de l'école : où en sommes-nous?

ditions de travail.

Elle a débuté début juillet et se déroulera jusque fin septembre. Un rapport sera remis au ministre. Un débat au parlement devrait avoir lieu entre décembre et janvier et une loi votée en février.

Quatre thèmes sont actuellement débattus. Chaque thème se décline en plusieurs ateliers :

1/ La réussite scolaire pour tous (la priorité donnée à l'école primaire, la rénovation du collège, la redéfini-

tion du socle commun, le lycée de la réussite , la valorisation de l'enseignement professionnel, la prévention du décrochage scolaire, le service public de l'orientation, le renforcement de l'éducation artistique, culturelle et scientifique

2/ Les élèves au cœur de la refondation (des rythmes éducatifs adaptés, une école attentive à la santé des élèves, un accompagnement efficace pour les élèves en situation de handicap, un climat scolaire apaisé dans les écoles et les établissements

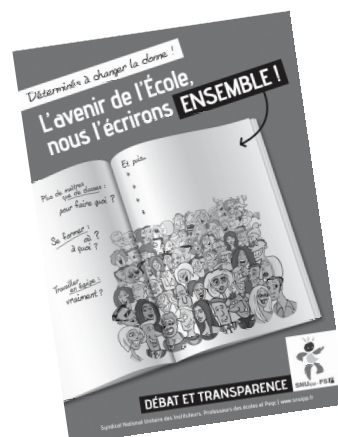
3/ Un système éducatif juste et efficace (une grande ambition pour le numérique, une école plus juste pour tous les territoires, une gouvernance renouvelée, l'évaluation de l'école repensée, les parents, partenaires de l'école

4/ Des personnels formés et reconnus (une vraie formation initiale et continue, des missions redéfinies pour des personnels reconnus, une nouvelle évaluation des personnels).

Des initiatives doivent être prises dans les académies, un site internet est mis en place.

Les propositions qui sortiront de ces travaux devront guider l'écriture de la nouvelle loi, puis être déclinées dans ses décrets d'application. Pour le SNUipp-FSU, la loi d'orientation devra marquer la rupture avec les politiques précédentes, s'engager résolument pour la réussite de tous les élèves, restaurer la confiance des enseignants.

Pour le syndicat, aucune décision ne devra être prise sans que les enseignantes et les enseignants n'y soient associés. Attachés à leur métier et à la réussite de leurs élèves, ce sont eux qui « font tourner la machine ».



Mettons en débat les décisions qui pourraient modifier la vie personnelle et professionnelle des enseignants. En attendant, le syndicat lance sa propre consultation en vous invitant aux réunions de secteurs .

Il vous proposera dans le courant de septembre une

## Les rendez-vous de septembre

### Réunions de secteur

Courant septembre et octobre, le SNUipp organisera des réunions de secteur pour vous rencontrer. Venez vous informer, débattre et donner votre opinion sur les sujets qui nous concernent en cette rentrée : les rythmes, l'aide personnalisée, le LPC, Base élèves, le traité européen ...

Les réunions seront annoncées par mail.

**Les membres du Conseil Syndical du SNUipp ci-dessous** sont vos interlocuteurs et peuvent relayer des informations, des situations dont nous n'avons pas forcément connaissance. N'hésitez pas à faire appel à eux.

	Dominique LÉTOURNÉUX école du Faubourg St Claude
	Springsfields MARIN retraité
	Jacqueline MIGNOZ élémentaire Commenailles
	Jean Baptiste MIGNOZ ULIS collège Jules Grévy Poligny
	Lionel MATHÉAU école du Truchet Saint Claude
Fabrice BILLOD MORÉL TR Dole	Sabrina MOUSSU école primaire Grozon
Aline CARTON retraitée	Christine PÉRIBET maternelle Briand Lons
Marielle COMMOY Maternelle Les Sorbiers Dole	Évelyne POMMIER élémentaire Commenailles
Mallorie COUSSON Maternelle Prévert Lons	Nathalie PSZOLA TR Lons
Karine COUVRÉUR MYOTTE DUQUET école primaire Chaumergy	Agnès REVÉRCHON élémentaire Rousseau Lons
Séverine DUPARÉT école primaire Belmont	Géraldine RÉVY TR Lons
Dominique FÉLLA maternelle Les Commards Dole	Séverine RIVIÈRE école primaire Beaufort
Annick FROMONT école primaire Beaufort	Catherine SERRANO école primaire Champdivers
Thierry GAFFIOT élémentaire Briand Lons	Anne Marie TRONTIN retraitée
Claude GAUTHÉRON maternelle Briand Lons	Érwan VIÈ Hôpital de jour Lons

**CTP d'ajustement de rentrée** : Il aura lieu jeudi 6 septembre le matin. Le directeur académique a gardé 8 postes pour les ouvertures de rentrée. Nous avons besoin de vos effectifs et de toutes les informations que vous jugerez utiles. Pensez à renseigner le formulaire sur la page d'accueil du site du SNUipp ou à nous les envoyer par mail.

**CAPD de rentrée** : Elle se tiendra le jeudi 6 septembre après-midi et procèdera aux dernières nominations. Les collègues en surnombre seront nommés sur les postes ouverts le matin. Attention, les collègues en surnombre nommés dans une école avec une possibilité d'ouverture ne seront pas forcément ceux nommés sur le poste si l'ouverture se confirme. Les résultats seront publiés dès notre sortie de la CAPD.